

MOINS DE ...



PLUS DE ...



conseil-energie.be

ÉTUDES ET CONSEILS EN ÉNERGIES ALTERNATIVES

Tél. : +32 493 192 691

UZdefabZV2 La`eWZVWd|VZTW

**N'attendez pas que votre
chaudière soit hors d'usage
pour réaliser des économies !**

**Une étude avant d'investir
n'est pas un luxe mais
un avantage stratégique !**

VOUS NE SAVEZ QUE CHOISIR ?

- ✔ Isolation
- ✔ Photovoltaïque
- ✔ Pompe à chaleur
- ✔ Ventilation
- ✔ Solaire thermique
- ✔ Micro-hydroélectricité
- ✔ Biomasse
- ✔ Eolien

NOUS POUVONS VOUS GUIDER

- ✔ Rentabilité
- ✔ Garantie
- ✔ Coût
- ✔ Primes
- ✔ Fiabilité
- ✔ Dimensionnement

AVEC NOS TECHNIQUES

- ✔ Audit énergétique (PAE)
- ✔ Audit thermographique
- ✔ Étude de faisabilité
- ✔ Certificat PEB
- ✔ Responsable PEB
- ✔ Installation

www.conseil-energie.be

Il n'y a qu'une seule règle à retenir :

- Installation faite par ENERGYS = service gratuit !
- Installation non faite par ENERGYS = service payant !

Voici chaque étape du planning détaillée, vous trouverez la date, la dénomination du service, son contenu.



Rendez-vous : Vous avez pris contact avec ENERGYS, nous décidons d'un jour et d'une heure pour que je vienne chez vous.



Jour J - Information + mesures : Après une brève prise de connaissance de votre situation, vous suivez une petite séance d'information où nous aborderons les énergies alternatives. Cette information est un échange entre nous afin que vous connaissiez le domaine. Elle porte sur toutes les énergies et ce, d'un point de vue technique mais aussi pratique. Je réalise les mesures nécessaires à la rédaction du rapport.



Jour J+15 jours - Conseil/guidance : Vous recevez avant cette date le rapport complet. Ce rapport très complet reprend tous les calculs et les estimations nécessaires à la comparaison des énergies alternatives. Vous y trouverez les données de mesures mais aussi les calculs. Bien entendu, vous trouverez les tableaux financiers associés à votre future installation. Pour finir, un résumé et une conclusion vous permettront de vous faire une idée d'ensemble.

**Nous ne vendons rien.
Nous vous aidons
à choisir, en toute
neutralité.**



Jour J+ 1 mois - Débriefing : Nous nous revoyons pour une séance de débriefing du rapport. Cette séance dure environ 1h00 et vous permet de poser toutes vos questions. Elle permet aussi de définir la stratégie à appliquer chez vous, tout ceci sur base du rapport. Au sortir de cette réunion, vous saurez quelle énergie est adaptée pour vous et pourquoi la choisir.



Jour J+ 1 mois 1/2 - Réception de devis : Vous recevez le devis du partenaire d'ENERGYS suivant votre choix.



Jour J+ 2mois - Décision : A ce stade, vous décidez si vous réalisez l'installation avec le partenaire d'ENERGYS ou non. Soit nous recevons votre feu vert, vous signez alors le devis du partenaire. Votre projet continue et nous vous accompagnons. Soit nous recevons votre bon de commande contre-signé nous signalant d'arrêter le suivi de votre projet. Nous vous facturons alors les services prestés au tarif de 450€ TVAC. En cas de maison complexe, le montant peut être majoré. Si les plans d'architecte ont été fournis, le montant est minoré de 50€.



Service Public
Fédéral
FINANCES



Jour J+ 3 mois - Accompagnement : Nous gérons tous les points à votre place, en interface avec tous les protagonistes. Nous vous donnons le support et le suivi nécessaire : service après-vente, demande de prime, d'attestation, ...

Vous désirez plus d'information ?

Communiquez nous par mail ou sms, votre nom et adresse complète.

Nous vous enverrons alors une documentation plus complète.

Si vous désirez plutôt le passage, sans engagement, d'un de nos chargé de clientèle, veuillez le spécifier dans votre message.

Vos données sont bien entendu tenues secrètes et ne peuvent être utilisées dans aucun but.